

Réponse de l'OTAN face aux menaces que constituent les armes de destruction massive

Les pays de l'OTAN sont profondément préoccupés par la prolifération des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive (ADM), ainsi que de leurs vecteurs. De plus en plus, des acteurs étatiques ou non étatiques utilisent ou cherchent à se procurer des ADM, qui font peser une menace sur les populations, le territoire et les forces des pays de l'Alliance. Faire face à ces menaces demeure une priorité urgente au niveau international. La prolifération des ADM continue d'avoir des conséquences incalculables pour la sécurité nationale, régionale et mondiale, particulièrement dans les régions instables. Ces tendances négatives vont probablement persister à l'avenir.

Politiques de l'OTAN visant à enrayer la prolifération des ADM

L'OTAN s'emploie à prévenir la prolifération des ADM au travers d'un programme politique dynamique dans les domaines de la maîtrise des armements, du désarmement et de la nonprolifération, ainsi qu'au travers de son dispositif de défense et de dissuasion. Les Alliés développent et harmonisent leurs politiques ADM, et ils œuvrent de concert au sein de diverses enceintes internationales pour enrayer la prolifération. Ils travaillent également en coopération pour mettre au point des capacités de défense CBRN qu'ils emploient, lorsqu'il y a lieu, d'une manière conforme aux décisions politiques. Pour enrayer la prolifération, les Alliés doivent conjuguer efforts politiques et efforts militaires. Ils doivent également développer leur résilience face à une éventuelle utilisation d'ADM. Ces axes de travail s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale qui appelle un dialogue et une coopération avec les partenaires de l'OTAN et les organisations internationales. Les fondements de l'approche de l'OTAN sont énoncés dans la « politique globale, au niveau stratégique, pour la prévention de la prolifération des ADM et la défense contre les menaces CBRN », établie en 2009 et entérinée en 2018 par les chefs d'État et de gouvernement au sommet qui s'est récemment tenu à Bruxelles.

Amélioration des capacités de défense CBRN

L'OTAN continue d'améliorer sa posture de défense CBRN en développant différentes capacités, dont la force opérationnelle multinationale interarmées de défense CBRN (CJ-CBRND-TF), la capacité OTAN de téléexpertise CBRN, le Centre d'excellence interarmées pour la défense CBRN (JCBRND COE) et le Centre d'excellence pour la défense contre le terrorisme (DAT COE). Les Alliés continuent d'investir des ressources considérables dans toute une gamme de capacités : reconnaissance et décontamination CBRN, alerte et compte rendu, protection individuelle, protection biomédicale et gestion des risques CBRN. En outre, l'Alliance cherche sur le court terme, d'ici 2022, à développer une première capacité de neutralisation des ADM. Nombre des capacités de défense CBRN mentionnées ci-dessus feront partie intégrante de l'initiative de neutralisation des ADM.

Force opérationnelle multinationale interarmées de défense CBRN (CJ-CBRND-TF) de l'OTAN

La CJ-CBRND-TF a été mise en place pour exécuter la gamme complète des missions de défense CBRN. Elle comprend un bataillon multinational de défense CBRN et une équipe d'évaluation interarmées. Normalement, la CJ-CBRND-TF opère dans le cadre de la Force de réaction de l'OTAN (NRF) – une force multinationale chargée de réagir rapidement aux crises naissantes, dans tout le spectre des missions de l'Alliance. Toutefois, elle intervient aussi indépendamment de la NRF pour exécuter d'autres tâches, selon les besoins.



Centre d'excellence interarmées pour la défense CBRN (JCBRND COE)

Le JCBRND COE de Vyskov, en République tchèque, a été créé en juillet 2007. Il offre à l'Alliance une expertise et une expérience reconnues dans le domaine CBRN. Il doit permettre d'accroître l'interopérabilité et de renforcer les capacités en multipliant les activités de formation et d'entraînement et les exercices au niveau multinational, en contribuant à l'élaboration de concepts, de doctrines, de procédures et de normes, et en testant et validant des concepts par l'expérimentation. Par ailleurs, le JCBRND COE comporte un élément de téléexpertise CBRN (CBRN RBE), qui fournit une expertise, des évaluations et des avis à l'OTAN, notamment à ses forces déployées, pendant la planification et l'exécution des opérations et des exercices. Le CBRN RBE, doté d'un réseau secondaire, peut fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 si nécessaire.

Amélioration de l'état de préparation du secteur civil

C'est aux autorités nationales qu'il incombe en premier lieu de protéger la population et les infrastructures critiques contre les attentats terroristes, les incidents CBRN et les catastrophes naturelles. Au sein de l'OTAN, les Alliés ont approuvé des exigences de base en matière de résilience nationale, et ils élaborent actuellement des directives pour aider les pays de l'OTAN à les remplir. L'Alliance sert également d'enceinte pour l'échange des meilleures pratiques et des enseignements tirés, dans le but d'améliorer l'état de préparation et la résilience des pays. Par exemple, le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC) de l'OTAN peut jouer un rôle de coordonnateur dans le cadre d'une réponse à un incident CBRN. Il organise aussi des exercices internationaux de grande envergure sur le terrain qui doivent permettre aux participants de s'entraîner, dans le cadre de simulations, à réagir aux situations de catastrophe et à gérer les conséquences.



Ouverture internationale et coopération avec les partenaires

L'Alliance s'emploie activement à renforcer la sécurité internationale au travers d'une coopération avec les partenaires de l'OTAN et les organisations internationales appropriées. Les programmes de partenariat de l'OTAN offrent un cadre efficace pour le dialogue, la consultation et la coordination en matière de non-prolifération des ADM et de défense CBRN. Le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité (SPS) aide les Alliés et les pays partenaires à développer des technologies et des concepts de lutte contre les menaces ADM, notamment dans le domaine de la détection CBRN. L'OTAN mène régulièrement des consultations et des travaux en coopération avec ses partenaires au sein du Comité sur la prolifération, du Conseil de partenariat euro-atlantique et d'autres comités politiques ou militaires. L'Alliance travaille également avec des organisations internationales comme l'ONU, l'Union européenne, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et l'Agence internationale de l'énergie atomique. Seul le travail en coopération permettra de renforcer la sécurité des Alliés.

Division Diplomatie publique (PDD) – Section Presse et médias Tél. : +32 (0) 2 707 5041

Centre de non-prolifération des ADM Tél. : +32 (0) 2 707 4689

E-mail: moc@hq.nato.int ou suivez nous sur @NATOpres

www.nato.int